Communiqué

Pour diffusion immédiate

Politique municipale

Les saines habitudes de vie au cœur des préoccupations

Val-d'Or, le 12 novembre 2020 – La Ville de Val-d'Or a lancé officiellement aujourd'hui sa politique sur les saines habitudes de vie, adoptée par le conseil municipal le 21 septembre 2020. La Ville de Val-d'Or souhaite, par la présente, annoncer clairement ses intentions en matière de mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, et que les actions projetées soient cohérentes entre elles et avec celles des partenaires de la collectivité.

Par environnements favorables, la Ville entend que les choix et comportements en matière de saine alimentation, comme le mode de vie physiquement actif, peuvent être influencés par le milieu, bien qu'ils relèvent d'abord de choix individuels.

« C'est dans cette optique que la Ville de Val-d'Or a voulu assurer son rôle d'influenceur positif dans le maintien de saines habitudes de vie avec cette politique, qui présente des possibilités d'actions concrètes pour répondre aux préoccupations et aux besoins de sa communauté », explique Céline Brindamour, conseillère municipale et responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique sur les saines habitudes de vie.

Ainsi, pour favoriser cet environnement social propice à l'adoption de choix judicieux pour le bien-être et l'esprit, des axes d'intervention correspondant au champ d'action municipale ont été établis :

- **Saine alimentation** : favoriser les choix alimentaires sains dans les lieux publics municipaux, le développement de l'agriculture urbaine et de proximité ainsi qu'outiller les citoyens et organismes dans la mise en place de projets en ce sens.

- **Mode de vie physiquement actif** : maintenir et développer des infrastructures de plein air, de sports et de loisirs, assurer une offre d'activités pertinentes et assurer une collaboration et un soutien structuré aux initiatives du milieu.

- **Transport actif** : Offrir des aménagements urbains favorables au transport actif, augmenter la sécurité et le sentiment de sécurité des utilisateurs et sensibiliser la population à ce mode de déplacement.

Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or, précise que cette approche rejoint les orientations d'autres plans d'action de la Ville telles les politiques de développement social, familiale et environnementale. « Cette démarche maximisera les efforts et les investissements déployés afin d'améliorer le mieux-être de ses citoyennes et citoyens. La cohésion sociale, l'inclusion des familles, la construction ou l'amélioration d'infrastructures sportives et d'espaces verts sont des exemples d'orientations qui nous guideront dans nos décisions et actions. »

Afin d'assurer le suivi de la politique sur les saines habitudes de vie, la Ville de Val-d'Or a mis sur pied un comité de suivi ayant comme mandat de suggérer des actions liées aux objectifs de la politique, de formuler des avis sur des sujets soumis par le conseil municipal et d'évaluer l'action de la Ville en cette matière.

La politique sur les saines habitudes de vie se trouve sur notre site Web à l'adresse suivante : ville.valdor.qc.ca/politiques.

– 30 –

Source et information :
Cassandra Bédard
Conseillère en communications
Ville de Val-d'Or
819 824-9613 p. 2201
cassandra.bedard@ville.valdor.qc.ca